

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Procès-Verbal de la réunion du Jeudi 22 Mai 2025

Personnes présentes :	M. Olivier RODE	Directeur
	Mme Agnès PEREZ	DRH
	M. Rodrigo VERGARA	Titulaire
	M. Patrick PAILLOU	Suppléant

1. Point sur la situation économique de l'entreprise

Point de situation – Mai 2025

À fin avril, le chiffre d'affaires s'élève à 1 413 243 €, en recul de 16 % par rapport à la même période en 2024. Les prévisions pour le mois de mai ne dépassent pour l'instant 200 000 €, en raison notamment de l'absence de commandes sur certaines pièces habituelles pourtant bien connues.

Malgré un volume important de demandes de devis et un bon taux de transformation (44 %), les nouvelles commandes portent majoritairement sur de faibles quantités, ce qui accroît la charge de travail du service Méthodes sans générer de chiffre d'affaires significatif.

La montée en puissance attendue de Heuliez ne s'est pas encore matérialisée, probablement en raison d'un retard chez IVECO dans le démarrage des nouvelles lignes de montage.

Quelques signaux positifs sont néanmoins à noter :

- Des commandes importantes de TFCM (Heuliez) viennent d'être confirmées.
- AMB est désormais client qui monte pour nos prestations de cintrage, ayant choisi de nous confier ses commandes fabriquées en interne avant.
- De nouvelles demandes de chiffrages ont été émises par BDM pour le compte d'Alstom.

Le contexte national reste incertain, ce qui pèse sur la confiance économique. Les secteurs agricole, nautique et industriel demeurent tendus.

Nous devons maintenir notre engagement envers la satisfaction client, en assurant une réactivité optimale sur les devis et le respect des délais de production, afin de capter un maximum de dossiers.

Projet barres de maintien pour ALSTOM :

Le projet connaît un léger retard. Les premiers ordres de fabrication (OF) sont attendus en atelier en semaine 21. Aucun écart ne sera toléré sur ce projet.

Travaux en cours :

- Préparation de l'implantation de la cintreuse BM45 dans l'usine.
- Déploiement du système qualité ISO 9001 : rédaction du Manuel Qualité et des procédures, certification soudure.
- Définition des prix contractuels avec TFCM pour les pièces Heuliez.

- Des investissements ont été réalisés cette année :
- Acquisition d'un bras de mesure ainsi qu'une table
 - Logiciel Trumpf.
 - Nouvelle cintreuse BM45.

Ressources humaines

Recrutement de M. Sylvain Fournioux au poste de cintreur, effectif depuis le 5 mai 2025.

Recherche d'un alternant pour les Méthodes pour cet été

2. Où en est la renégociation de la mutuelle pour l'année prochaine ?

Nous n'avons pas commencé la renégociation de la mutuelle mais l'objectif est toujours d'effectuer une négociation collective pour l'ensemble du groupe avec une mise en place pour le 1^{er}/01/2026.

3. DUE « Forfait Mobilité Durable »

A partir du 1^{er} mai, Frégate propose d'augmenter le montant du Forfait Mobilité Durable de 1€ à 1,3€ / trajet et de 2€ à 2,6€ / jour si aller et retour. Avec cette hausse, les salariés se déplaçant en « mobilité douce », soit en covoiturage ou en vélo principalement, auront environ 52€ net grâce à cette disposition.

4. Une prime de partage de la valeur (PPV) est-elle prévue pour cet été ?

Nous avons la joie de vous annoncer le versement d'une Prime de Partage de Valeur d'un montant fixe de 500€ modulée sur la présence effective du 1^{er}/07/24 au 30/04/25 et sur la durée de travail prévue au contrat. Ce versement a été décidé pour remercier l'investissement des salariés suite aux bons résultats de l'année 2024 même si l'année 2025 est plus timide pour le moment.

Elle sera versée sur la paie du mois de mai pour les salariés justifiant de 2 mois d'ancienneté.

Vous trouverez en PJ, la DUE correspondante.

5. Information sur la journée de solidarité et la journée de la voile

Le lundi de pentecôte est le 9/06 et nous l'avons défini comme notre journée de solidarité. Nous proposons de la chômer en posant la journée de la voile cette journée-là.

6. Serait-il possible de mettre en place un Compte Épargne Temps (CET) ?

Des salariés en fin de carrière souhaitent savoir s'il serait possible de mettre en place un CET afin éventuellement, de pouvoir partir plus tôt en retraite. La direction répond qu'elle a mis en place un CET chez Frégate Aéro il y a quelques années. C'était lourd en gestion et très peu utilisé. Il a donc été décidé à l'époque, avec l'accord du CSE de mettre fin au CET.

En effet, le groupe Frégate et Viot ont une souplesse sur la pose ou la conservation en solde de la 5ème semaine de CP et des RTT non posés en fin d'année, qui constitue en soit, une forme de CET.

7. Serait-il envisageable de modifier les horaires du vendredi comme indiqué ci-dessous ?

Le CSE demande la possibilité de travailler en journée continue le vendredi afin que les salariés soient libérés sur l'après-midi selon les horaires suivants :

ACTUEL				
07:00	11:45		13:00	15:55
PROPOSITION				
06:00	13:00		<i>Journée continu</i>	

La direction ne souhaite pas réduire la présence effective des salariés sur site afin de conserver une plage horaire étendue de 5 jours pleins. En effet, une telle réduction de la plage horaire empêcherait définitivement la possibilité de travailler le vendredi après-midi et réduirait la possibilité de recours aux heures supplémentaires ce jour-là.

8. Questions diverses

- La médaille du travail : Le CSE demande si la direction pourrait remettre individuellement les médailles du travail. La direction n'est pas contre. Cela pourrait se faire mais avec l'accord préalable du salarié.
- Prime d'assiduité : Le CSE demande la possibilité d'augmenter le montant de la prime d'assiduité. La direction félicite les salariés de Viot car le taux d'absentéisme est à 0%, c'est ainsi la meilleure entité du groupe 😊.

Pour rappel, la prime d'assiduité a été augmentée l'année dernière avec la mise en place du super bonus de 120€ deux fois par an. Si un salarié a l'ancienneté requise et n'est pas absent, il aura 1680€ brut de prime d'assiduité en plus de son salaire par an. Ce montant est assez élevé donc il n'est pas envisagé d'aller plus loin pour le moment.

Le Directeur
M. Olivier RODE



Le CSE
M. Rodrigo VERGARA

